

**Décision n° 2023/06  
relative à l'accréditation  
d'EURECOM  
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

**École**

Nom :	<b>EURECOM</b>
Sigle :	<b>EURECOM</b>
Type :	Privé
Académie :	Nice
Site de l'école :	Biot

**Données certifiées**

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur la **fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>

**Suivi des accréditations précédentes**

Décision n° 2021/07-01 ; Décision n° 2014/11-02

**Objet de la demande d'accréditation**

**Catégorie PE** (périodique, renouvellement d'accréditation) :  
Ingénieur diplômé d'EURECOM, en formation initiale sous statut d'étudiant  
**Catégorie PE** (périodique, renouvellement d'accréditation) :  
Ingénieur spécialisé en sécurité pour les systèmes informatiques et les communications, diplômé d'EURECOM, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue  
**Catégorie PE** (périodique, renouvellement d'accréditation) :  
Ingénieur spécialisé en communication pour les systèmes de transport intelligents, diplômé d'EURECOM, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue  
**Catégorie NV** (nouvelle voie, première accréditation) :  
Ingénieur diplômé d'EURECOM, en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par EURECOM ;
- Vu le rapport établi par Patrick BOUVIER (membre de la CTI, rapporteur principal), René-Louis INGLEBERT (expert auprès de la CTI, co-rapporteur), Morgan SAVEUSE (expert auprès de la CTI), Teresa SANCHEZ-CHAPARRO (experte internationale auprès de la CTI), Ulysse DAVID (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 juin 2023 ;
- Entendus : Messieurs David GESBERT, directeur d'EURECOM et Franck JOURNEAU, directeur des études d'EURECOM ;

**L'assemblée plénière a statué comme suit :**

### Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé d'EURECOM	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur spécialisé en <b>sécurité pour les systèmes informatiques et les communications</b> , diplômé d'EURECOM	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur spécialisé en <b>sécurité pour les systèmes informatiques et les communications</b> , diplômé d'EURECOM	Formation continue	2023	2027-2028	maximale
Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé d'EURECOM	Formation continue	2023	2027-2028	maximale

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

La CTI **prend acte de la demande d'arrêt** de la formation suivante :

- Ingénieur spécialisé en communication pour les systèmes de transport intelligents en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

**Cette décision s'accompagne des recommandations suivantes :**

#### Pour l'école

- Poursuivre le travail de communication afin d'augmenter la notoriété de l'école et d'améliorer son positionnement avec davantage de lisibilité ;
- Mettre en œuvre des instances intermédiaires entre la direction d'une part, et les équipes opérationnelles et les étudiants d'autre part ;
- Intégrer davantage de représentants des étudiants et de personnels avec voix délibérative dans les conseils et les autres structures de dialogue.

#### Pour la formation d'ingénieurs

- Poursuivre le travail sur les compétences en affinant les niveaux à atteindre, ainsi que leur évaluation ;
- Renforcer la maquette pédagogique en SHS, notamment sur des aspects transversaux (hors secteur d'activité du numérique).

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre **le 15 décembre 2025**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, à l'adresse : [greffe-cti@education.gouv.fr](mailto:greffe-cti@education.gouv.fr).

**Décision favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants :**

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé d'EURECOM	2023	2027-2028
Ingénieur spécialisé en <b>sécurité pour les systèmes informatiques et les communications</b> , diplômé d'EURECOM	2023	2027-2028

Décision délibérée en séance plénière à Paris, le 14 juin 2023,

En présence de Mesdames et Messieurs Isabelle AVENAS-PAYAN, Pascal BIDAN, Patrick BOUVIER, Élisabeth CRÉPON, Michèle CYNA, Françoise DELPECH, Hervé DEVRED, Xavier KLÉBER, Nadine LECLAIR, Farida MAZARI, Benoît NORTIER, Xavier OLAGNE, Claire PEYRATOUT, Rodolphe REVERCHON, Layth SLIMANE, Patricia SOURLIER, Philippe STOLTZ, Pascal TRIBOULOT et Sonia WANNER.

Décision approuvée en séance plénière à Paris, le 12 juillet 2023.

Le rapporteur principal  
Patrick BOUVIER



Le secrétaire greffier

MAD

La présidente  
Elisabeth CREPON

